

**Guy LALIN**

**Commissaire-enquêteur**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DU NORD-ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

**COMMUNES DE MAUBEUGE ET FEIGNIES**

oooo

**DOSSIER TA n° E2100009/59**

oooo

**ENQUETE PUBLIQUE**

**RELATIVE AU PROJET D'EXTENSION**

**D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE**

**AUTORISATION DEMANDEE par la société SIG**

**9 MARS-9 AVRIL 2021**

**PROCES-VERBAL DE SYNTHESE**

**12 AVRIL 2021**

Aucune observation du public, sous quelque forme que ce soit, n'a été reçue au cours de cette enquête.

Les différents points repris ci-dessous sont la synthèse des observations du commissaire-enquêteur. Chacune appelle de votre part des avis, compléments d'information et des réponses aussi précis que possible.

1. Quel est le planning et/ou l'avancement des travaux sur les deux sites de compensation ?
2. Quel est l'état des lieux actuel des deux angles végétalisés à sauvegarder sur le site ?
3. Pouvez-vous développer la justification de non utilisation de la voie ferrée : motifs financiers, administratifs, difficultés logistiques ... ?
4. Pouvez-vous développer la justification de non couverture en panneaux photovoltaïques ?
5. Quel était l'état des lieux à votre prise de possession du terrain ?
6. Quel est le coût global des travaux de requalification des deux sites de compensation ?
7. Bien préciser la prise en compte de l'avis réservé de la DDTM du 25 janvier 2021 concernant notamment la zone humide ; certains documents du dossier étant antérieurs (11, 13 janvier...)

Le commissaire-enquêteur



Guy Lalin